

## AdCV: Association de Communes Vaudoises « Se regrouper, s'organiser et collaborer »

72 communes, représentant 14% de la population vaudoise, sont membres de l'Association de Communes Vaudoises. Une petite structure qui se veut proche de ses membres.



Toujours à l'écoute, elle représente les petites et moyennes communes auprès des autorités cantonales et fédérales pour défendre leurs intérêts et faire entendre leurs voix. Disponibilité, pragmatisme, proximité, transparence et équité sont les valeurs qu'elle défend. *Bien Vivre* a rencontré Joséphine Byrne Garelli, qui a pris ses fonctions de présidente en novembre 2013.



Un regard aérien sur Rolle, sur son Château, ses quais, sa Grand-Rue et l'Île de La Harpe.

Eglise de Féchy avec le lac Léman et le Mont Blanc en arrière fond.



« 1234 : Laissons dire et faisons bien. »  
© Marco Lopez



Begnins – Depuis la gauche, trois châteaux: Rochefort, Menthon, Cottens, puis, caché derrière les arbres, le domaine de Sarraux-Dessous et celui de Serreaux-Dessus.



### Pouvez-vous nous présenter l'Association de Communes vaudoises et son fonctionnement?

24 communes ont fondé l'AdCV en 2002. Elles estimaient que des réformes statutaires étaient nécessaires pour permettre une meilleure représentation des petites communes au sein de l'UCV. L'Association a rapidement fait adhérer d'autres communes et le nombre de membres a triplé en treize ans pour atteindre actuellement 72 communes.

Nous sommes organisés en association avec un comité élu par l'Assemblée Générale. Nous tenons quatre assemblées générales par an, pendant lesquelles le comité propose et met au vote toutes les décisions fondamentales. L'avantage d'avoir 4 assemblées est d'établir un vrai dialogue entre les communes, c'est pourquoi, nous essayons toujours de faire intervenir lors de celle-ci, une personnalité politique telle qu'un Conseiller d'État qui vient exposer et échanger sur un sujet d'actualité. Notre bureau siège une fois par semaine, le comité une fois par mois, et un secrétariat est ouvert tous les matins dans nos bureaux à Mont-sur-Rolle.



Aquarelle de Chavannes-de-Bogis

### Quels sont les rôles et objectifs de l'AdCV?

Nous œuvrons pour défendre les intérêts de nos membres. Nous avons la responsabilité de les écouter et de porter leurs messages, leurs attentes et leurs craintes pour qu'elles soient entendues par les autorités supérieures. Nous soutenons l'autonomie et la responsabilité communale, l'AdCV pense que le rôle de l'exécutif et du législatif local est très important et que chaque commune doit disposer de suffisamment de moyens financiers pour faire face aux différents investissements nécessaires à son développement. Nous soutenons administrativement nos membres pour les aider et les accompagner dans toutes leurs démarches. Nous sommes également consultés régulièrement par les autorités cantonales et fédérales lorsqu'ils ont besoin d'un avis.

L'AdCV a pour objectif de devenir le représentant des petites et moyennes communes dans les négociations avec l'État et de développer des synergies avec l'UCV en maintenant notre indépendance et nos atouts spécifiques. Notre but consiste également à préparer des dossiers complets qui facilitent la tâche administrative et politique de nos membres.

### Quelle est votre position sur le sujet des fusions de communes?

Le canton dit souvent que les petites communes doivent fusionner pour être entendues. Nous pensons que la fusion peut être une solution à envisager selon les besoins réels d'un groupe de communes. En effet, chaque commune est différente et doit faire face à des problématiques singulières. Notre rôle n'est pas d'interférer dans un groupe de travail de regroupement de communes mais plutôt de mettre à disposition notre compétence pour les conseiller et les accompagner dans leur démarche. Nous essayons encore de mettre en relation des communes qui ne sont pas forcément voisines mais qui sont confrontées aux mêmes problèmes pour qu'elles échangent entre elles et soient plus fortes.



### Quelles sont les problématiques actuelles auxquelles font faces les petites et moyennes communes vaudoises?

Selon sa situation, chaque commune rencontre des problèmes différents; ainsi, une commune plutôt agricole va devoir faire face aux difficultés actuelles liées aux modifications des lois sur l'aménagement du territoire et une commune qui possède beaucoup de forêt s'inquiétera de la chute du prix du bois et du manque de débouchés commerciales dans ce domaine. D'autres sujets sont plus généraux comme les charges incompressibles provenant de l'état et notamment la facture sociale qui ne cesse d'augmenter. En 2013, nous avons beaucoup lutté pour obtenir un soulagement sur le transfert de cette facture sociale qui a plus que triplée au cours des treize dernières années. Une facture, qui, rappelons-le, pourra atteindre 1 milliard de francs par an pour les communes (Fr 600 millions en 2012). Même si le canton a beaucoup investi pour ses communes, la charge dynamique que représente la facture sociale reste intacte. L'accord signé entre le Canton et l'UCV ne prévoit qu'une économie de 331 millions en 10 ans sur la facture sociale. Un montant dérisoire face à l'impact financier que cette évolution va représenter pour les communes. On note aussi une baisse de la marge d'autofinancement et un endettement des communes qui se maintient à environs 5 milliards de francs. Or la dette du Canton est passée de 9 milliards à près de zéro en 10 ans. Il y a un réel déséquilibre de moyens à disposition de part et d'autre.

### Quels sont les défis et sujets d'actualité de l'AdCV?

Nous sommes actuellement en discussion avec le Canton au sujet de l'article constitutionnel sur la journée continue (art. 63a). Il est nécessaire de mettre en place la responsabilité des communes dans le cadre de l'accueil parascolaire des élèves. Nous suivons également la réforme sur la fiscalité des entreprises (RIE III) qui va représenter pour le canton de Vaud un manque à gagner d'environ 400 millions et de l'ordre de Fr 116.5 millions par an pour les communes. Un autre sujet d'actualité est la discussion autour du registre des personnes qui amène des certaines difficultés tant en matière d'effectif que d'informatisation pour des villages. Elle a révélé que toutes les communes n'ont pas l'accès à l'internet haut-débit par exemple. Le suivi et le contrôle de la facture sociale et les enjeux qui en découlent restent au centre de nos priorités ainsi que la question de la péréquation intercommunale que nous souhaitons transparente, équitable et pérenne. D'autres problématiques seront au programme de nos prochaines assemblées, comme le financement de la réforme sur la police, ou encore la mise en place d'un réseau de professionnels de la communication et de juristes pour venir en aide à nos membres.



### AdCV – Association de Communes Vaudoises

Route du château 4  
CH-1185 Mont-sur-Rolle  
Tél. +41 (0)21 826 11 41  
E-mail: [info@adcv.ch](mailto:info@adcv.ch)  
[www.adcv.ch](http://www.adcv.ch)